



Saint Amon par le graveur Jacques Callot (1592-1635).

## Lettre aux amis de Saint Amon

N° 28

27 septembre 2021

Chers amis,

Voici la 28<sup>ème</sup> lettre aux amis de saint Amon. Déjà la fin du mois de septembre et il me faut alimenter cette nouvelle lettre. Tout d'abord, je vous annonce une conférence sur saint Amon, organisée par le CELT (Cercle d'Études Locales du Toulais).

**Toul, le mardi 12 octobre 2021.  
Conférence à 20h30,  
Salle des Adjudications  
Accès par la cour de l'hôtel de Ville de Toul.**



## *Saint Amon*

*2<sup>ème</sup> évêque de Toul*

*(Ca 385 - Ca 415)*

*Sa vie et sa  
mémoire.*

*Musée de Toul*

*12 octobre 2021*

*lhuillierjc2@yahoo.fr*

## La comparaison de la vie de saint Augustin avec celle de saint Amon.

Certains me diront « comparaison n'est pas raison » et pourtant :

- Saint Augustin, évêque d'Hippone (Annaba en Algérie), son épiscopat couvre les années **396 à 430**.
- Saint Amon, 2<sup>ème</sup> évêque de Toul en Lorraine, son épiscopat couvre les années **385 à 415**.

Voilà qui est intéressant à plus d'un titre. En effet, nous connaissons bien la vie de saint Augustin et particulièrement la gestion de son évêché, sa vie d'évêque ermite, les combats et les controverses d'abord contre les manichéens, puis contre les donatistes, et enfin contre le pélagianisme.

Voilà un parallèle qu'il est nécessaire d'exploiter. En effet saint Amon est décrit comme un ermite devenu évêque et un évêque ermite après son accession au trône épiscopal. Il a lutté contre l'hérésie arienne et aussi sans doute contre celles existantes en Afrique.

Voici donc la vie de l'évêque d'Hippone, saint Augustin, telle que la décrit Henri-Irénée Marrou (1904-1977) dans « Saint Augustin et l'augustinisme » paru au Seuil en 1955. Nous citerons que le passage qui nous intéresse dans les pages 38 à 45. Ce passage est cité dans une conférence remarquable de l'Abbé Georges de Nantes « Saint Augustin, père de l'Occident » en 1980.

*« Saint Augustin s'est d'abord et principalement consacré au service de son église d'Hippone. Évêque, il avait voulu rester moine et, comme Eusèbe de Vercelli en avait donné l'exemple cinquante ans plus tôt, il organisa, à l'ombre de sa cathédrale, une sorte de monastère où il vivait en communauté avec ses prêtres, diacres et autres clercs, sous une règle stricte : ascétisme (modéré : Augustin tient à réagir, notamment en matière alimentaire, contre la surenchère manichéenne), chasteté (la « clôture » était rigoureuse) et surtout pauvreté (chacun, en entrant dans la communauté, fait abandon de ses biens). Cette communauté épiscopale, qui devait inspirer au moyen âge l'organisation des communautés de chanoines, fut comme une pépinière de l'Église d'Afrique, à qui elle donna, outre des simples clercs, une dizaine d'évêques, inspirés du même idéal, - comme nous l'apprend le premier biographe d'Augustin, Possidius, lui-même formé dans ce monastère avant de devenir évêque de Guelma.*

*Le type de vie ainsi réalisé présente par rapport au monachisme habituel des caractères originaux : son idéal est la vie apostolique, et tout (par exemple le travail manuel, si important ailleurs) est sacrifié aux exigences du ministère : Augustin songe d'abord à bien remplir son métier d'évêque, - métier accablant.*

*Il y a d'abord les fonctions proprement religieuses : l'Église, à cette époque, reste encore fortement organisée autour de la personne centrale de l'évêque: à lui de présider la célébration, - quotidienne, - de la liturgie, l'administration des sacrements ; à lui le ministère de la Parole : l'« Église enseignante », c'est l'évêque ; il est exceptionnel en Occident de le voir déléguer ce soin à un simple prêtre, comme il arriva pour Valerius et Augustin. Prédication les dimanches, fêtes, d'autres jours aussi, et même plusieurs fois par jour : les quelque cinq cents Sermons que nous possédons de lui, tels qu'ils ont été recueillis sous la dictée par des sténographes, témoignent de l'importance et de la valeur de cet enseignement. L'évêque d'Hippone dirige encore l'instruction catéchétique des nouveaux convertis et des futurs baptisés ; ajoutons l'enseignement religieux donné en privé, la direction spirituelle (sa correspondance nous le montre attentif au soin des âmes les plus diverses), les œuvres de charité, qui jouent un grand rôle dans la vie de l'Église de cette époque, si dure aux faibles et aux petits. De proche en proche, les responsabilités de saint Augustin se font très étendues : défenseur des pauvres, il intervient auprès des Puissants et des magistrats pour les coupables ou les opprimés : c'est aujourd'hui le droit d'asile à faire respecter, un autre jour nous le trouvons fort encombré de la tutelle d'une orpheline et du souci embarrassant de lui choisir un mari. » (à suivre).*

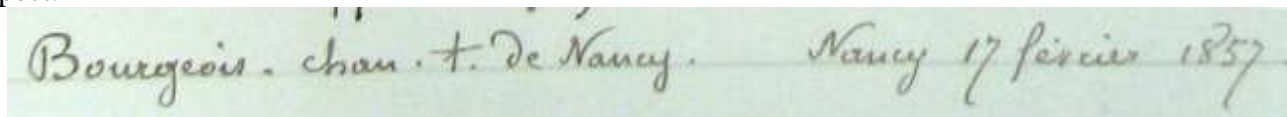
Je vous espère tous en bonne santé et restez sous la protection de saint Amon notre bon évêque.

Bien fraternellement à vous tous,

Jean-Claude L'Huillier

**Recherches sur les premiers successeurs de St Mansuy.  
Manuscrit de l'Abbé Demange. (CELT 996.17)**

(8660) M. curé, ces jours-ci, cherchant dans mon secrétaire, j'ai trouvé avec d'autres papiers, le rapport ci-joint que je rédigeai et que je lus au conseil il y a trois ans. Les conclusions furent admises par Monseigneur, et il y eut une ordonnance de reconnaissance et d'authenticité de la relique de Saint Amon. Copie de ce rapport fut jointe à l'ordonnance et renfermée dans la chasse. Comme vous vous occupez des reliques des saints et notamment des Saints Évêques de Toul, j'ai cru vous faire plaisir en vous envoyant et en vous priant d'accepter la minute de ce rapport. Agréer, Monsieur le curé, mes sentiments d'estime et de respect.<sup>1</sup>



(8661)

Rapport  
fait par le soussigné, curé de Favières,  
sur la relique de S<sup>t</sup> Amon, déposée  
dans l'église de Saulxerotte;

N°1  
Relique de S<sup>t</sup> Amon  
(Paroisse de Saulxerotte)

Monsieur le vicaire général,

Vous m'avez chargé de vous faire un rapport sur la relique de S<sup>t</sup> Amon, d'après une lettre en date du 9 décembre 1853, ainsi conçue :

« Vous avez à Saulxerotte le chef de S<sup>t</sup> Amon. Je vous prie, Monsieur le curé, de me faire connaître l'origine de cette importante relique, son état actuel, l'État du reliquaire et les preuves de l'authenticité de ce précieux monument. »

Je viens, Monsieur le vicaire général, soumettre à la sagesse de votre jugement les divers documents que j'ai puisés dans trois sources :

- 1° dans les archives de la commune de Saulxerotte ;
- 2° dans le témoignage des habitants, etc.
- 3° dans l'examen de la relique et du reliquaire.

Je dois d'abord exposer que les fidèles de cette paroisse tiennent à grand (86 62) honneur d'avoir ce précieux dépôt. Aussi ai-je été obligé par prudence d'user de précautions pour me livrer aux recherches que j'ai faites, dans la crainte qu'ils ne pensassent qu'il y avait projet de leur enlever cette relique, de l'authenticité de laquelle ils paraissent n'avoir aucun doute. Ils y ont grande confiance.

Il était naturel de recourir avant tout dans les archives de la fabrique, vu surtout que cette paroisse avait toujours eu la présence d'un prêtre, même pendant les mauvais jours de la révolution de 89. Mais soit par incurie de la part des titulaires, soit que les pièces eussent été égarées ou anéanties, je n'y ai rien pu

---

<sup>1</sup> NDT : Signataire de la lettre. Charles Nicolas François BOURGEOIS. RO : né le 24 novembre 1796 à Haroué de François Bourgeois et Thérèse Lenoble. Ordonné le 23 décembre 1820. Tonsure : 20 mai 1815. Curé à Vaudeville : 1<sup>er</sup> janvier 1821. Curé à Clerey (ou Crépey, SR) : 1<sup>er</sup> septembre 1821. Curé à Champigneulle : 1<sup>er</sup> mars 1824. Curé à St Martin de Pont-à-Mousson : 1<sup>er</sup> janvier 1832. Curé à St Laurent : 3 décembre 1836. Chanoine titulaire de Nancy : 2 juillet 1840. Directeur de la Maison du Bon Pasteur : 1848. Directeur de la Visitation : 1853. A perdu ses fonctions en 1861. Supérieur de l'Assomption N.D. en 1864. Décédé le 28 avril 1883. Semaine Religieuse 1883 : il visitait fréquemment les chantiers et ateliers pour rencontrer les travailleurs sans domicile, bohémiens...et s'efforçait de les ramener, quand c'était nécessaire, à une situation religieuse plus normale ainsi que leurs enfants. Il marquait une attention particulière aux malades et faisait en sorte que ces derniers puissent être préparés à une mort chrétienne. Inhumé à Haroué.

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

*Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2<sup>ème</sup> évêque de Toul.*

découvrir, et même les actes de baptême ne datent que de l'année 1805<sup>2</sup>. J'ai donc dû feuilleter les archives de la mairie, et c'est là que j'ai trouvé les principaux renseignements.

1° document(s) tiré des archives communales.

Il en existe trois dont le premier, le plus essentiel, n'a pu encore être découvert ; c'est le procès-verbal de la translation de la relique et du cérémonial de sa réception à Saulxerotte. Cette pièce a été rédigée, comme le déclare le sieur Béry, dans le rapport qui lui fut demandé en 1826 (voir son attestation N°4 du présent dossier).

Tout à l'heure je dirai quel degré de confiance mérite cet ancien instituteur dans la déclaration qu'il a signée, au sujet de la translation de cette relique.

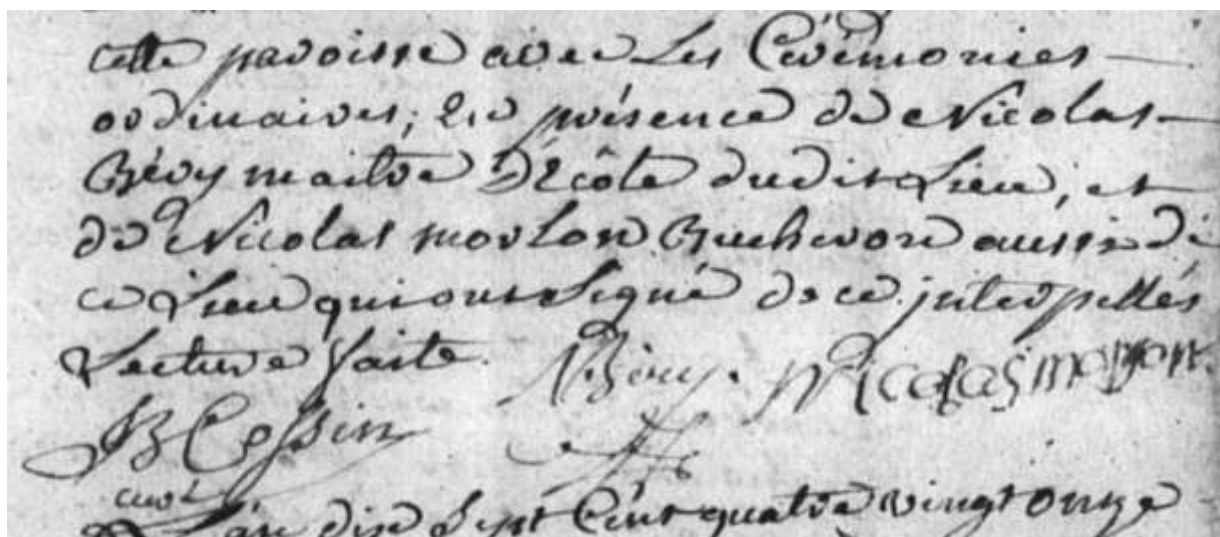
Il y a lieu de croire que le procès-verbal a réellement été dressé. En parcourant les registres de la municipalité où l'on traitait (86 63) alors tout ce qui avait rapport au culte, j'ai vu qu'on délibérait sur tous les moindres incident(s), même en matière de religion. Comme l'arrivée de cette relique mit dans la joie tous les habitants, il serait étonnant que mention n'en eut pas été faite. Mais cette relation n'a pas été transcrite sur le corps du registre de l'année 1793, il ne contient rien de cette nature, excepté la délibération N°3 du présent dossier, où il est dit que la relique arriva le 12 juillet 93. J'ai examiné aussitôt toutes les séances de ce mois, aucune n'a rapport à cette affaire. D'où il faut conclure que cette rédaction n'était faite que sur une feuille volante, ce qui en explique plus facilement la disparition.

En attendant qu'on retrouve cette pièce, s'il est possible, j'en laisse la place en blanc dans ce dossier sous le N°2.

J'arrive à la discussion de la pièce N°3.

On ne peut douter ni de son authenticité ni de sa véracité. Elle est signée par les 22 membres du conseil municipal, dont les fils, petit-fils et les autres parents existent encore pour la plupart. Le père de l'adjoint et celui du maire actuel y figurent. D'autres y reconnaissent le nom et la signature de leurs ancêtres. Cette délibération est écrite en caractères très lisibles sur un registre relié, très volumineux, renfermant les actes municipaux de plusieurs années. Le but de la demande et d'obtenir une double fête en l'honneur de la translation de la relique le 12 juin et du jour de l'échéance de la fête du saint le 23 octobre.

Il est déclaré que la relique est arrivée le 12 juin. Un des signataires est un nommé Alna, celui qui alla chercher la relique à (86 64) Toul avec l'abbé Cossin et l'instituteur Béry, qui me paraît avoir été le rédacteur de ladite délibération.



Signatures de l'abbé Cossin et du régent d'école au bas d'un acte d'état civil de Saulxerotte. (ADMM 5Mi 493/2 page 8).

Ces trois derniers personnages étaient à Saulxerotte quand on suppliait l'évêque de Nancy d'autoriser les deux fêtes ; ils avaient donc tous les trois, la conviction que cette relique était le chef de S<sup>t</sup> Amon. Il faut surtout remarquer que cette pièce exprime des sentiments très religieux pour l'époque du 6 octobre 1793 et une grande confiance dans le patronage du Saint.

<sup>2</sup> NDT : Actuellement les Archives Départementales de Meurthe et Moselle disposent des actes de Saulxerotte depuis 1714 jusqu'en 1872 et ils sont consultables en ligne.

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2<sup>ème</sup> évêque de Toul.

Les deux fêtes ont été célébrées, celle du 12 juin, pendant quelques années seulement (voir N°5) et celle du 23 octobre un peu plus longtemps. On conçoit facilement que la première soit tombée en désuétude, à cause de son échéance à l'époque de la fenaison.

La troisième preuve tirée des archives de la commune est la déclaration de Béry, écrit et signé de sa propre main, déposé en feuilles volantes dans le registre indiqué précédemment et à côté de la délibération ci-dessus (N°3) elle est datée du 8 octobre 1826 à Germiny commune du canton de Colombey. Béry a été pendant un certain nombre d'années dans la commune de Saulxerotte, ce qu'on peut appeler un fac totum. Il était maître d'école, greffier de la municipalité, il était chantre et sacristain de la paroisse, et probablement la tête la plus forte de son village. Son nom figure très souvent sur les registres de la commune dont il rédigeait les délibérations. La pièce N°4 émanée de lui-même, révèle du respect pour les choses saintes. D'ailleurs il a fait l'école à Favières dans les dernières années de (8665) l'administration de Mr. l'abbé Lenfant qui probablement ne l'aurait pas admis sans qualités morales et religieuses. La plupart des chefs de familles de Saulxerotte et de Favières ont connu Béry et ont fréquenté son école. Il était l'oncle du troisième témoin (voir N°5). Il passa ses dernières années à Germiny où il est mort. C'est de cette dernière localité qu'est datée sa déclaration. Maintenant, pour quelle raison a-t-il fait cette déclaration ? Qui la lui avait demandée ? Et comment se trouve-t-elle dans les archives de la mairie, dans le registre de 1793, et placé à côté de la délibération N°3. Je ne trouve ni fait ni témoignage de réponses positives à ces questions ; je ne puis y satisfaire que par présomption. À plusieurs époques, les curés du voisinage et l'évêché ont tenté de visiter la relique de S<sup>t</sup> Amon. Ainsi lorsque les Baillard administraient Favières, Mr. D'ourches<sup>3</sup>, ancien curé de Colombey, M. Robin<sup>4</sup>, curé à Battigny et aujourd'hui à Bayon, M. Houbaut<sup>5</sup>, curé de Selaincourt, allèrent à Saulxerotte dans ce but. Ils furent forcés de cesser leurs investigations par un commencement d'émeutes dans la commune. Peut-être devaient-ils s'y prendre différemment. La date de la déclaration de Béry coïncide avec la mission qui eut lieu à Favières, et pour la clôture de laquelle Mgr de Janson vint à Favières et à Saulxerotte. On a pu manquer de lui faire connaître que le chef d'un de ses plus vénérables prédécesseurs était déposé dans l'église de Saulxerotte, où le buste est le premier objet et le seul qui frappe les regards de quiconque entre dans l'église. Or la première pensée de Mgr n'a-t-elle pas dû être de faire des recherches (86 66) sur l'authenticité de cette précieuse relique ? À cette époque, tout le monde à Saulxerotte devait savoir qu'il ne restait plus que le sieur Béry, parmi les principaux témoins de la translation. L'abbé Moine<sup>6</sup>, alors curé de Saulxerotte, était homme à déposer cette pièce à la mairie, au lieu de la conserver dans les papiers de la fabrique. Puis comme cet abbé Moine n'était pas capable d'établir un rapport sur cette relique, que l'évêché n'avait pas grande confiance en lui, et que d'autre part, il n'avait presque pas de relation avec les curés des environs, qui connaissait la susceptibilité des gens de Saulxerotte lorsqu'on voulait visiter leur reliquaire, alors ne pourrait-on pas croire que le commencement d'information n'a pas abouti ? Ces motifs furent la cause, je pense, que cette relique n'a pas été constaté dans le temps qu'il était si facile d'en établir les preuves.

Voilà raisonnablement le motif que je puisse attribuer à l'existence de cette déclaration.

L'abbé Cossin, alors curé à Saulxerotte, en sortie quelque temps après, pour aller desservir la paroisse de Saulxures-les-Vannes. Il figure comme l'un des trois habitants qui allèrent à Toul chercher la

---

<sup>3</sup> Elophé DOURCHES. RO : né le 23 décembre 1763 à Lagney. Ordonné le 16 février 1790.

Vicaire à Uruffe et Gibaumeix. Déporté pour refus de serment : 12 août 1792. Rentré en France en 1802. Curé de Gibaumeix : 31 février 1803. Curé de Colombey : 1<sup>er</sup> juin 1814. Chanoine titulaire : 9 novembre 1837. Mort le 8 mai 1840.

<sup>4</sup> Jacques Etienne Hyacinthe ROBIN. RO. Né le 26 décembre 1806 à Autrey de Jean Robin et Charlotte Robin. Ordonné le 30 décembre 1830. Tonsure : 15 avril 1826. **Curé de Battigny** : 4 janvier 1831. Directeur des Frères de Sion-Vaudémont : 1838. Curé à Marbache : 26 mai 1843. **Curé de Bayon** : 14 juillet 1850 (Semaine Religieuse : sa réputation de prêtre zélé, ardent, ferme dans le devoir lui valut une réception à coup de pierres de la part de 50 femmes, qui ne respectèrent pas mieux M. le Vicaire-général qui l'accompagnait. Il apporta un très grand soin à l'instruction religieuse, et fut aussi à l'origine de la création d'une école libre de filles.). Chanoine honoraire : 19 mars 1878. Chanoine prébendé et admis à la Maison de Retraite de Bon-Secours : 15 novembre 1879. Démissionnaire de la Prébende : 19 novembre 1888. Décédé le 21 octobre 1892. (Semaine Religieuse : sa vie à la Collégiale a été celle d'un anachorète ; son temps se consumait tout entier en exercices de piété.)

<sup>5</sup> Joseph HOUBAULT. RO : né le 20 novembre 1797 à Vitrey de Jean Houbault, cultivateur, et Rose Grillot. Tonsure : 23 mai 1823. Ordonné le 24 juin 1826. Vicaire à Thiaucourt : juillet 1826. Curé à Gezoncourt : janvier 1828. Curé à Selaincourt : janvier 1831. Décédé le 16 décembre 1855. BDN Dictionnaire des prêtres du diocèse de Nancy et de Toul.

<sup>6</sup> François Benoît MOINE. RO : né le 11 juillet 1754. Ex dominicain de Toul. 1<sup>er</sup> germinal an XI : curé à Verdental. 1<sup>er</sup> fructidor an XIII (19 août 1805) : curé à Saulxerotte. Démissionnaire : 1<sup>er</sup> septembre 1836. Décédé le 17 janvier 1837.

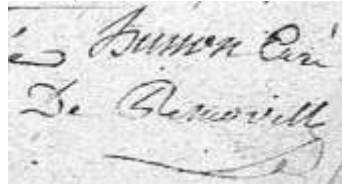
Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

*Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2<sup>ème</sup> évêque de Toul.*



relique ; il était accompagné de Béry, son maître d'école et d'un nommé Alna qui a signé la délibération N°3. Au reste les trois témoins N°5 attestent que ce fut ce dernier qui apporta la relique, et ce témoignage est également rendu par les personnes anciennes de Saulxerotte. Ainsi le curé, le maître d'école, et un manœuvre de bonne volonté, voilà naturellement la députation qui devait aller chercher la relique à Toul. (86 67)

L'abbé Husson, qui a célébré la messe est fait le serment, (voir N°4 et 5) le jour de la cérémonie, c'est-à-dire le lendemain de l'arrivée de la relique et par conséquent le 13 juin 1793, était né à Favières, où il a encore des parents, et dont plusieurs l'ont connu, il occupait alors la cure de Rémoville (Vosges, arrondissement de Neufchâteau).

A close-up photograph of a handwritten signature in dark ink on aged paper. The signature is written in a cursive style and appears to read 'Husson Curé de Rémoville'.

Signature de l'abbé Husson<sup>7</sup>

Les témoins déclarent qu'il se trouva un certain nombre de prêtres, et qu'on fit diacre et sous diacre à la messe célébrée dans la rue, ledit jour 13 juin. Béry, ne mentionne, outre les abbés Cossin et Husson que les curés de Crépey et de Selaincourt Houillon et Eury.

Les trois témoins, ainsi que Béry, d'accord avec les vieillards actuels de Saulxerotte, rapportent que la relique fut délivrée par l'intermédiaire sieur Prugneaux, résidant à Moutrot, près de Toul. Prugneaux, dont le fils vient de mourir à Bicley (*Bicqueley*) et dont la nièce était la mère des Thiballier de Favières, avait beaucoup d'immeubles dans cette dernière commune et à Saulxerotte. La famille du premier témoin, N°5, exploitait la ferme de Prugneaux en 93. Il venait souvent à Saulxerotte et à Favières, et alors, comme on dispersait les reliques des églises et des maisons religieuses de Toul, où on savait qu'il était membre de la municipalité et du District, il aura consenti volontiers à faire délivrer le chef de S<sup>t</sup> Amon, déjà en vénération à Saulxerotte à cause de la grotte dite de S<sup>t</sup> Amon, dans la forêt située sur le territoire de cette commune<sup>8</sup>. Un des témoins, c'est Henry, m'a dit que la relique fut remise à la députation de Saulxerotte par un prêtre de Toul, particularité (86 68) ommise dans la relation de Béry.

Ainsi la déclaration de celui-ci, la déposition des trois témoins, la délibération du conseil municipal s'accorde sur les faits principaux : que Saulxerotte possède une relique de S<sup>t</sup> Amon, le chef du S<sup>t</sup> qu'on alla chercher à Toul dans l'abbaye de S<sup>t</sup> Mansuy et qu'on déposa dans l'église de Saulxerotte.

## 2° documents pris du témoignage de plusieurs personnes dignes de foi.

Après avoir déjà montré l'accord des dispositions de ces témoins avec les preuves puisées dans les archives communales, il est nécessaire d'appuyer davantage sur la valeur de leurs témoignages.

D'abord il est à la connaissance des vieillards de Favières et de Saulxerotte, que les habitants de cette dernière localité ont célébré une fête à l'occasion de la translation des reliques de S<sup>t</sup> Amon, et que cette cérémonie a eu lieu à peu près à l'époque fixée, comme il est dit aux N° 3 et 4. Cette opinion générale ne peut avoir son origine que dans un fait public ; or ce fait ne peut s'expliquer que par les démonstrations de la population de Saulxerotte et des environs à l'occasion de l'arrivée de la relique. Cette opinion générale est singulièrement corroborée par la déposition particulière de trois témoins qui ont assisté à la cérémonie de la réception de la relique. Ils en ont vu les préparatifs et l'exécution ; ils l'ont suivi dans tous les détails. Ils étaient âgés (86 69) d'environ dix-sept ans, époque de la vie où la curiosité se fait sentir, où l'on veut tout voir dans une circonstance qui agite toute une population et où la raison est déjà assez formée pour apprécier un fait sensible, une fête religieuse.

Je déclare consciencieusement que ces trois personnes appartiennent à des familles de probité, que malgré leur âge avancé, elles ont conservé le parfait usage de leurs facultés morales, et qu'il est impossible d'alléguer aucun motif autre que la vérité de la déposition qu'elles ont faite. (Voir N°5). Toutes trois ont assisté à la procession qui alla à la rencontre de la relique et à la cérémonie du lendemain : deux déposent avoir vu la relique entre les mains de l'abbé Cossin qui la montrait à l'assistance ; ils affirment l'un que le

<sup>7</sup> NDT : Je n'ai même pas pu trouver le prénom de ce prêtre.

<sup>8</sup> NDT : Elle est actuellement sur le territoire de Favières.

linge qui la contenait était de couleur rouge, et l'autre de couleur rouge-violette. C'est précisément l'aspect qu'offre encore aujourd'hui ce linge. Le fait de la translation a dû les frapper et demeurer dans leur souvenir. Le père de Henry était fermier du sieur Prugneaux, au moyen duquel la relique a été obtenue ; lui-même a conversé souvent avec Alna qui portait la relique ; ce dernier n'est mort que longtemps après. La veuve Grosjean avait fait sa première communion cette année le jour de la passion. Une de ses parentes qui devaient porter dans la procession la statue de la S<sup>te</sup> Vierge, la chargea de la remplacer dans cette fonction ; elle a donc pu tout voir et tout entendre. La veuve Bagnon se trouva subitement guéri de la maladie qui l'alitait depuis trois ou quatre semaines. Aux détails de sa déposition, il faut (86 70) ajouter qu'une dame de Nancy, dont son père était le fermier, s'est rendue à Saulxerotte pour être témoin de la cérémonie, et qu'elle apporta de Nancy des provisions de bouche pour le repas qu'elle devait prendre dans la famille de son fermier. Ces trois témoins déclarent que la relique, objet de la cérémonie, est la relique de S<sup>t</sup> Amon. Ils nomment les principaux personnages qui ont figuré dans cette circonstance ; ils tombent d'accord avec la déclaration Béry ; ils citent les moindres détails. Tous reconnaissent que la relique a été apportée par Alna.

Ce dernier était allé avec l'abbé Cossin et le maître d'école Béry, à Toul, pour recevoir le dépôt de l'abbaye de S<sup>t</sup> Mansuy. Les trois témoins attestent que leur curé et le maître d'école dirigeaient la procession qui alla au-devant de la relique. De là il faut penser que ces deux derniers ont quitté Alna et l'ont précédé dans le retour à Saulxerotte, afin de pouvoir être à la tête de la procession au moment de l'arrivée du monument. Le témoin Henry dépose qu'Alna entra dans une auberge de Colombey pour y prendre des rafraîchissements, et qu'il ne voulut manger qu'en plaçant auprès de lui la relique sur la table de l'hôtellerie, dans la crainte qu'on ne la lui enlevât. C'est sans doute à Colombey que les deux compagnons de voyage auront pris leurs mesures pour se trouver à Saulxerotte au moment de l'arrivée de la relique.

Je fais l'observation que les trois témoins ont fait leurs dépositions séparément.

Voilà donc trois personnes dignes de foi, qui ont été témoins des (8671) faits dont elles ont parfaitement conservé la mémoire, attestant que la relique que possède l'église de Saulxerotte, y a été apportée et qu'on alla la chercher à Toul.

Ainsi la délibération du conseil municipal, la déclaration Béry, l'opinion publique, la déposition particulière et véridique de trois personnes encore existantes ; telles sont les preuves traditionnelles et testimoniales en faveur de cette relique. J'arrive ensuite à l'examen du reliquaire et de la relique.

### 3° documents tirés de l'examen du reliquaire et de sa relique.

Je me suis fait assister dans cette opération par Messieurs Magnien, médecin, Jacquet menuisiers patenté, tous deux de Favières et par Messieurs Jean-Baptiste Bonnet, maire de la commune de Saulxerotte, et Daleau, son adjoint ; M. Magnien, afin qu'en vertu de ses fonctions et de son art, il donnât à la reconnaissance des os de la relique une désignation caractéristique ; Jacquet, pour m'aider à prendre les dimensions du reliquaire, en expliquer la confection et la nature du bois dont il est composé ; les autorités municipales, afin de ne pas apparaître aux yeux de la population un ravisseur de reliques et un dénicheur de saint.

C'est l'onze janvier dernier, à deux après-midi, que nous nous sommes rendus, tous les cinq, à l'église de Saulxerotte pour y procéder à cette opération. (86 72)

Le reliquaire ayant été placé sur un des autels collatéraux, nous l'avons examiné sous toutes ses faces, dans sa sculpture, ses ornements, comme il est dit N°6. Le buste est fait de bois d'érable, dans les dimensions et proportions décrites ; (voir *ibid.*). Le socle est de bois de chêne, comme il est également dit au N°6. L'un et l'autre sont bien conservés ; ce que l'on peut attribuer aux couleurs et à la dorure dont ils sont recouverts. Quel en est l'origine et l'époque ? Nous ne le pouvons apprécier. Selon la disposition des témoins, ils furent apportés de Toul en même temps que la relique qui y était renfermée. Mais les couleurs et la dorure dont elle est décorée aujourd'hui ils ont été appliquées dans l'église de Saulxerotte.

Les deux légendes, dont l'une est contre le verre de la lunette du socle, et l'autre renfermée dans l'intérieur, ont les caractères décrits N° 7 et 8. Quoique celle de l'intérieur, N°8, soit un peu altérée dans quelques lettres, on ne peut raisonnablement lui faire porter que le nom de Saint Amon. D'ailleurs, ce qu'elle peut avoir d'obscur et d'équivoque est expliquée par celle qui est placée dans la lunette du socle. Dans l'intérieur de celui-ci, son renfermé deux linges, tels qu'ils sont décrits au N°6. On ne peut leur donner d'autre usage que d'avoir servi d'une 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> enveloppe autour du bonnet de soie, où la relique est immédiatement contenue. Peut-être ont-ils ainsi été laissés sans envelopper la relique, lorsqu'on fit, il y a

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

*Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2<sup>ème</sup> évêque de Toul.*

une vingtaine d'années, une expertise en secret, que les habitants de Saulxerotte firent discontinuer (86 73) comme il a été dit plus haut.

Ces linges, assez malpropres, et la poussière qui est dans l'intérieur du socle, exposent la relique à la détérioration.

Le bonnet de soie rouge, doublée de toile, dans lequel se trouve la relique, et bien conservé, comme il est dit au N°9. La couleur en est un peu altérée, ce qui le fait paraître d'un rouge-violet, altération qui était déjà sensible en 1793, selon l'attestation d'un des témoins. Ce bonnet à une ouverture à laquelle répond la partie antérieure du crâne, ainsi que les os du visage. Cette ouverture a été élargie pour en sortir la relique (N°9) et recousue après la vérification des os. Ce qui indiquerait que le bonnet avait été cousu sur le crâne même, et que tous les autres os que ceux de la tête y avaient déposé par l'ouverture, d'où il a été assez facile de les extraire. Ils étaient tous placés au fond du crâne et dans la partie inférieure du bonnet.

J'ai pris moi-même les os, les uns après les autres, et en ai fait voir toutes les faces au médecin ci-dessus nommé, qui les a examinés et classés, comme le porte son rapport N°10.

Nous avons été tous surpris à la vue de ce grand nombre d'os, que personne ne suspectait être renfermée dans le chef de S<sup>t</sup> Amon. Appartiennent-ils à ce Saint ou à un autre ? Quand ont-ils été placés dans ce reliquaire ? Nous n'en savons rien. Cependant il paraît certain qu'ils y étaient contenus, quand on rapporta de Toul le dépôt. (86 74)

Lorsque M. Magnien a eu terminé son examen, j'ai renfermé tous les os, ainsi que le crâne, dans le bonnet de soie, leur donnant autant que possible, la position qu'ils occupaient auparavant ; enfin le reliquaire ait été mis à sa place.

#### Conclusion.

1° On ne peut douter que le reliquaire et la relique qu'il renferme ne soit les mêmes que ceux qui furent l'objet de la cérémonie du 12 juin 1793. Toute la population de Saulxerotte qui révère singulièrement cette relique, ne lui a jamais vu subir aucun changement. Jamais la relique n'a été déplacé du lieu qu'il occupe, excepté en 1821, année de la grande sécheresse, qu'elle fut portée dans une procession, afin d'obtenir de la pluie. D'ailleurs la conduite que cette paroisse tint à l'égard de M. Dourches, curé de Colombey, qui avait tenté de faire la reconnaissance de la relique, est une preuve qu'aucun étranger ne pourrait y toucher imprudemment. Il n'y a que 60 ans qu'elle la possède. Cette période de temps n'établit pas une époque assez éloignée, pour que les vieillards de la paroisse ne puissent connaître si cette relique a éprouvé quelque changement. Encore une fois, maintenant et plus encore il y a 40 ans, 50 ans, les gens de Saulxerotte se battraient pour leur relique, comme on se bat *pro aris et focis*<sup>9</sup>.

Au reste la déposition des témoins atteste que cet objet est bien réellement celui qu'ils virent au 12 juin 1793. Cette relique est donc la même qu'alors. (86 75)

2° Mais d'où venait cette relique apportée à Saulxerotte le 12 juin ! Elle venait de Toul évidemment. Au 12 juin 1793, la fête qu'on célébra réuni un grand nombre de personnes des paroisses voisines, qui toutes, et celles du lieu, croyaient que cette relique avait été apportée, la veille de la cérémonie, de la ville de Toul dans l'église de Saulxerotte. Tout le conseil municipal, composé de 22 notables, l'attestent, Alna, porteur de la relique est de ce nombre, Béry le déclare, les trois témoins le confessent. Aujourd'hui encore les habitants de Saulxerotte l'estiment pareillement. Un homme raisonnable doit conclure que la relique de Saulxerotte a été apporté de la ville de Toul.

3° Le chef que renferme le reliquaire est-il réellement celui de S<sup>t</sup> Amon ? Une réponse affirmative paraît un peu plus difficile que dans les deux cas précédents. Néanmoins, les mêmes personnes sur la parole desquelles on est convaincu que la relique vient de Toul, attestent également que c'est le chef de S<sup>t</sup> Amon. Les quatre prêtres, assistant à la cérémonie, exerçaient le ministère dans des paroisses de la dépendance de l'Évêché de Toul, où ils avaient dû faire leur séminaire. Comment aucun d'eux n'aurait-il connu, qu'une relique de cette importance enrichissait quelques-uns des sanctuaires de la ville épiscopale ? Est-il croyable qu'aucun des autres assistants de toute cette foule de monde ne devait savoir si Toul possédait auparavant cette relique ? Aujourd'hui encore on pourrait établir parmi les personnes anciennes de cette ville et des

---

<sup>9</sup> NDT : Pour la maison et le foyer

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2<sup>ème</sup> évêque de Toul.

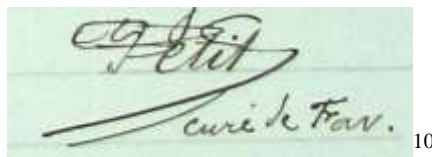


environs une chaîne de tradition, pour constater si le chef de S<sup>t</sup> Amon existait avant 1793, si depuis la restauration du culte dans (8676) les vingt premières années de notre 19<sup>ème</sup> siècle surtout, tous les curés dans un rayon de trois ou quatre lieux autour de Saulxerotte ont pu connaître qu'une relique du chef de S<sup>t</sup> Amon y était exposée à la vénération des fidèles, comment si cette relique était fausse, aucun d'eux ne l'aurait-il pas savoir ? Vu que la plupart avaient fait leur cours de théologie et leurs humanités à Toul. Comment supposer que personne n'aurait entendu parler du chef de S<sup>t</sup> Amon ?

Si cette relique n'est pas de ce saint, il faudra accuser une personne ignorante, crédule, ou de mauvaise foi, d'abord placé dans le reliquaire les deux légendes qui portent le nom de S<sup>t</sup> Amon.

D'ailleurs il y a possibilité de connaître si Toul possédait cette relique avant la première révolution, en consultant les archives des fabriques de Toul, de Nancy et d'autres endroits et les dépôts des archives de la province. Il est impossible qu'elles ne renferment pas quelque document sur cette relique importante. Si ce monument existait à Toul avant cette époque, toutes les probabilités l'attribueraient aujourd'hui à Saulxerotte.

Fait et rédigé au presbytère de Favières le 21 janvier 1854.



Telles sont, Monsieur le vicaire général, les investigations que j'ai faites, d'après vos ordres, sur la relique de S<sup>t</sup> Amon.

Je serais heureux, si j'avais pu par ce travail contribuer à faire porter un jugement d'authenticité par Mgr sur la relique d'un des plus grands Saints qui ont illustré le siège épiscopal de Toul. J'ai l'honneur d'être etc .....

*Signé Petit Curé de Favières*

N°2 Relique de Saint Amon                      Nota

Ici devrait être placé le procès-verbal de la translation de la relique et de sa réception dans la paroisse de Saulxerotte.

Le procès-verbal n'a pu être retrouvé jusqu'aujourd'hui.

Favières 20 janvier 1854.

Signature

N°3 Relique de S<sup>t</sup> Amon

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saulxerotte.

Ici se trouve une copie de la pièce délivrée le 15 janvier 1854 et justifié conforme par le maire de Saulxerotte Jean-Baptiste Bonnet. (86 78)

N°4 Relique de S<sup>t</sup> Amon

Ici se trouve une copie de la déclaration de Nicolas Béry, délivré le 15 janvier 1854 et certifié conforme par le maire de Saulxerotte Jean-Baptiste Bonnet.

N°5 Relique de S<sup>t</sup> Amon.

Déposition de trois témoins qui assistèrent à la cérémonie de la translation de la relique.

---

<sup>10</sup> NDT : Vincent Timothée PETIT. RO : né le 23 janvier 1804 à Vitrey de François Petit, cultivateur, et Marguerite Perrin. Ordonné le 26 avril 1827. Tonsure : 11 juin 1824. Curé à Sommerviller : 28 avril 1827. Curé à Grimonviller : 30 août 1827. **Curé à Favières : 1<sup>er</sup> novembre 1847.** Curé à Gugney : 6 novembre 1863. Décédé le 10 novembre 1874.

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

*Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2<sup>ème</sup> évêque de Toul.*

1° Henry (Henry). Ce vieillard est habitant de Saulxerotte. Voici les questions à lui posées et ses réponses.

*Demande* : quel âge avez-vous ? *Réponse* : 77 ans.

*Demande* : avez-vous quelques souvenirs de la cérémonie à l'occasion de la (86 79) translation de la relique de votre paroisse ? *Réponse* : je m'en souviens comme du jour d'hier.

*Demande* : voulez-vous bien raconter ce que vous savez là-dessus ? *Réponse* j'avais environ 16 ans. M. Prugneaux, de Moutrot, avait une ferme que mon père exploitait. Il fit connaître à M. Cossin, curé de Saulxerotte, qu'on pourrait avoir la relique de Saint Amon. Ce fut une femme bien chrétienne, qui en avait fait auparavant la demande à M. Prugneaux. On est parti de Saulxerotte un après-midi, en procession, dont je faisais partie, jusque vers le finage de Selaincourt. C'était M. Cossin curé, et Béry, maître d'école, qui nous conduisaient. Nous avons coupé des branches d'arbres pour faire honneur à la relique, comme pour le jour de la fête Dieu. Alors nous avons vu arriver le sieur Alna, porteur de la relique sur une hotte. Lorsque la procession est entrée dans le village, on a conduit la relique dans toutes les rues.

*Demande* : de quel saint est cette relique ? *Réponse* : de S<sup>t</sup> Amon.

*Demande* : où a-t-on placé cette relique ? *Réponse* : où elle est aujourd'hui.

*Demande* : qui l'a placée là ? *Réponse* : ce fut un nommé Michel Laurent, maçon à Favières, qui tailla et posa la pierre, sur laquelle repose aujourd'hui la relique.

*Demande* : n'a-t-on pas fait une fête particulière à Saulxerotte en l'honneur de S<sup>t</sup> Amon ? *Réponse* : oui, on n'en a fait deux, l'une, le 12 juin, qui n'a duré que quelques années, et l'autre, le 23 octobre, qui a duré plus longtemps. (86 80)

Nota : le sieur Henry ajoute quelques autres détails sur la cérémonie de la réception de la relique, à peu près tel qu'ils sont narrés dans la déclaration Béry. Voir N°4.

2<sup>ème</sup> témoin. Veuve Grosjean, née Catherine Morlon, habitant la commune de Saulxerotte, âgé de 78 ans.

Voici ses réponses aux questions sur la cérémonie de la translation.

Je me souviens parfaitement du jour qu'on est allé chercher à Toul la relique de S<sup>t</sup> Amon. La procession qui alla au-devant jusqu'à l'endroit, dit Val-le-Prêtre du côté de Selaincourt, était dirigée par M. Cossin, curé de Saulxerotte. Lorsque le porteur, Alna, arriva, M. le curé montra la relique à toute la procession. Elle était dans un linge, couleur rouge-violette. On était alors à l'octave de la Fête-Dieu. Ce fut M. l'abbé Husson qui célébra la messe sur un autel, au milieu de la rue près de l'église et qui prêcha. Il y avait beaucoup de monde. C'est moi qui portait la statue de la Sainte Vierge à la procession qui a parcouru toutes les rues et a même été jusqu'à la borne qui sépare le finage de celui de Favières.

Nota : puis, la plupart des circonstances, comme dans la déclaration Béry.

3<sup>ème</sup> témoin. Veuve Bagnon, habitant la commune de Favières, née Anne Maton<sup>11</sup> à Saulxerotte, âgé de 77 ans.

Voici les réponses au sujet de la translation de ladite relique. (8681)

Depuis trois semaines, j'étais malade d'une fièvre quarte. Je voulus sortir de mon lit toute tremblante de ma maladie, pour être de la procession qui allait au-devant du saint. Je fus alors guéri de ma maladie, dont jamais je n'ai ressenti atteinte ; il y avait trois ou quatre semaines que ma maladie durait. La relique qu'on allait recevoir était de S<sup>t</sup> Amon ; c'était Alna qui alla la chercher. Béry, ancien maître d'école, mort à Germiny, était mon oncle. J'ai vu la relique que nous montra M. Cossin ; elle était dans une soie rouge. Un certain nombre de curés figurèrent dans la cérémonie. M. Husson a dit la messe en pleine rue et a fait le sermon.

Nota. Elle donne ensuite quelques particularités semblables à celles des deux autres témoins et de Béry.

Je soussignée, curé de Favières, certifie que les trois témoins jouissent de leurs facultés morales et sont dignes de foi. Leur déposition m'a été fait en présence d'autres personnes, les 9, 21 et 22 du courant.

Fait et rédigé le 22 janvier 1854.

*Signé Petit curé de Favières.*

---

<sup>11</sup> NDT : Anne MATON, née le 17/12/1777 à Saulxerotte, décédée le 22 mars 1857 à 79 ans à Vandeléville. Elle épouse Claude BAGNON le 30 janvier 1811 à Favières.

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

*Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2<sup>ème</sup> évêque de Toul.*